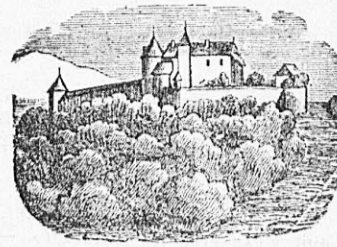




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

> > 6 mois, > 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁴⁰ 5²⁵ — Bulle, arr. 9²⁷ 1⁵³ 5⁰⁰ 7³³

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.

Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.

la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de pu-

blicité Haasen & Vogler, à

Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,

place de l'Hôtel de Ville, ou à

ses succursales.

BULLE, le 22 janvier 1897.

Fribourgeois et Polonais.

Le *Fribourgeois* a parlé, hier, des motifs qui ont décidé l'*Ami du peuple* à rectifier ses perfides insinuations à l'adresse de M. le Dr Repond, directeur de l'Asile de Marsens. Mais comme la concurrence sur le terrain des abonnements est plus active entre ces deux journaux, conservateurs l'un et l'autre, qu'entre l'*Ami* et nous; bien des gens pourraient croire que le *Fribourgeois* aurait voulu plaider sa cause en exposant les motifs de la rétractation tardive de l'*Ami*.

Eh bien non, il n'en est pas ainsi; nous le pouvons déclarer, non pas pour complaire à qui que ce soit, car nos confrères n'ont pas plus besoin de notre approbation que nous de la leur, mais parce que nous tombons forcément d'accord avec eux lorsqu'il nous arrive de les rencontrer sur le chemin du devoir et de l'honnêteté.

Oui, si l'*Ami du peuple* a cru devoir rectifier cette affirmation toute gratuite qui n'avait même pas l'excuse de s'appuyer sur une fausse information, c'est que, vers cette époque de renouvellement d'abonnements, la population du village et le personnel de l'Asile de Marsens renvoyaient un à un les exemplaires de l'*Ami du peuple*, que l'administration de ce journal s'obstinait à leur adresser.

La crainte des désabonnements (beaucoup plus que la crainte de Dieu) a été pour l'*Ami* le commencement de la sagesse, et il s'est dit :

« Mieux vaut redresser mes insinuations et garder ce que je peux garder encore d'abonnements à Marsens; d'autant plus que cette rectification s'adresse à un homme qui boucle sa valise et ne sera plus là

pour faire ombrage aux éminents intrigants à qui le canton de Fribourg devra peut-être, un jour, de voir périliter un établissement auquel il a consacré tant de soins. »

En effet, les vœux des cabaleurs à qui Marsens devra l'éloignement d'un homme aimé de sa population, respecté des malades et connu au loin par l'agrément de son commerce autant que par l'amour de son art, sont comblés. La science a cédé le pas à l'ignorance haineuse et aboluse.

Maintenant notre excellent gouvernement qui n'a pas eu l'audace de tenir tête à un soldat du pape, mais qui prétend tenir tête au peuple fribourgeois tout entier, va pourvoir au remplacement du directeur démissionnaire. A qui va-t-il s'adresser? A un autre membre du corps médical fribourgeois sans doute? Que nenni, détrompez-vous, bonnes âmes!

Mettre un Fribourgeois là-dedans, cela serait peut-être faisable au cas où l'on aurait quelque « loyale figure » ayant fait de mauvaises études médicales. Mais prendre un médecin du pays, ce serait aller à l'encontre de la volonté de M. l'aumônier.

Or, l'établissement de Marsens n'a pas été créé dans le but d'enrichir le canton de Fribourg d'une institution utile ou nécessaire; il a été créé pour la gloire de deux messieurs qui y dirigent même la partie qu'ils connaissent le moins.

Aussi, quelque médecin fribourgeois que l'on choisisse, il ne serait pas plus « fonctionnaire » que ne fut l'être M. Repond, car, dans le canton de Fribourg, « fonctionnaire » a un sens spécial, que tous nos lecteurs connaissent. Cette profession de la médecine a décidément la spécialité de rendre les praticiens intraitables!

En attendant que l'on puisse fabriquer un docteur selon le modèle des protégés de M. Théraulaz, on s'est adressé... savez-vous à quelle sommité médicale?

— A un jeune docteur polonais!

Car les Fribourgeois sont des gens très capables... pour payer de formidables impôts, mais pour occuper les poste, sérieux comme celui rendu vacan, par la démission de M. le Dr Repond, ils ne savent décidément pas assez allier la platitude à la science!

On va donc passer sur le corps médical fribourgeois, comme sur un corps inanimé, et amener à Marsens un jeune Polonais, encore simple assistant dans nous ne savons plus quel hospice.

Remarquez que nous ne songeons nullement à contester la valeur d'un homme que nous ne connaissons pas et qui est même fort peu connu dans son milieu spécial; nous présumons même qu'il sera encore trop savant et surtout trop loyal pour faire les affaires des créatures de M. Théraulaz.

D'autre part, suivant des gens bien informés, le gouvernement compterait faire d'une pierre deux coups et faire cumuler au monsieur polonais la direction de l'Asile de Marsens et un poste de professeur à l'Université.

Comment ce directeur s'y prendrait, à pareille distance, pour mener de front, tout en les bien menant, deux fonctions aussi délicates, c'est là un de ces mystères que, seul, le toupet d'un Python pourrait s'essayer à expliquer. On ne nous dit pas si l'omnibus universitaire à 30 fr. par jour prolongerait sa course de Pérolles à Marsens, mais, qu'il en soit ainsi ou autrement, M. le professeur serait un peu souvent à Fribourg pour étudier d'aussi près que son prédécesseur la marche de la maladie de ses pensionnaires.

Au fait, c'est peut-être tout ce que convoitent les ignares qui se flattent déjà d'être les directeurs effectifs de l'Asile de Marsens.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 60

MONSIEUR LECOQ

PAR
ÉMILE GABORIAU

En effet, au coude du chemin de Sairmeuse, un homme venait d'apparaître.

Il marchait à grands pas, au milieu de la route pondreuse, la tête nue sous le soleil, et par moment il brandissait son bâton, furieusement, comme s'il eût menacé un ennemi visible pour lui seul.

Bientôt on put distinguer ses traits.

— Eh!... c'est Chanlouineau, exclama M. Lacheneur.

— Le propriétaire des vignes de la Borderie?

— Précisément... Le plus beau gars du pays et le meilleur aussi. Ah! il a du bon sang dans les veines, celui-là, et on peut se fier à lui.

— Il faut le prier de monter, dit M. d'Escorval.

M. Lacheneur se pencha sur la balustrade et, appliquant ses deux mains en guise de porte-voix devant sa bouche, il appela :

— Ohé!... Chanlouineau.

Le robuste gars leva la tête.

— Monte!... cria Lacheneur, monsieur le baron veut te parler.

Chanlouineau répondit par un geste d'assentiment, on le vit dépasser la grille, traverser le jardin, enfin il parut à la porte du salon.

Ses traits bouleversés, ses vêtements en désordre trahissaient quelque grave événement. Il n'avait plus de cravate, et le col de sa chemise déchiré laissait voir son cou musculé.

— Où se bat-on! demanda vivement Lacheneur; avec qui?...

Chanlouineau eut un ricanement nerveux qui ressemblait fort à un rugissement de rage.

— On ne se bat pas, répondit-il, on s'amuse. Ces coups de fusil que vous entendez sont tirés en l'honneur et gloire de M. le duc de Sairmeuse.

— C'est impossible!...

— Je le sais bien... et cependant c'est la pure vérité. C'est Chupin, le misérable maraudeur, le voleur de fagots et de pommes de terre, qui a tout mis en branle... Ah!... canaille!... si je te trouve jamais à portée de mon bras, dans un endroit écarté, tu ne voleras plus!...

M. Lacheneur était confondu.

— Enfin, que s'est-il passé? interrogea-t-il.

— Oh!... c'est simple comme bonjour. Quand le duc est arrivé à Sairmeuse, Chupin, le scélérat, ses deux gredins de fils et sa femme, l'infâme vieille, se sont mis à courir après la voiture, comme des mendiants après une diligence, en criant : « Vive monsieur le duc! » Lui, enchanté, qui s'attendait peut-être à recevoir des pierres, a fait remettre un écu de six livres à chacun de ces gueux. L'argent, vous m'entendez, a mis Chupin en appétit, et il s'est logé en tête de faire à ce vieux noble une fête comme on en faisait à l'empereur. Ayant appris par Bibiane, une langue de vipère, tout ce qui s'était passé chez le curé entre vous, monsieur Lacheneur, et M. le duc de Sairmeuse, il est venu le conter sur la place... Voilà aussitôt tous les acquéreurs de biens nationaux saisis de peur. Le Chupin comptait là-dessus... et bien vite il se met à raconter à ces pauvres imbéciles qu'ils n'ont qu'à brûler de la poudre au nez du duc pour obtenir la confirmation des ventes...

— Et ils l'ont cru?

— Dur comme fer... Ah! les préparatifs n'ont pas été longs. On est allé prendre à la mairie les fusils des pompiers, on a sorti de leur hangar les trois pierriers des fêtes publi-

ques, le maire a donné de la poudre... et vous avez entendu. Quand j'ai quitté Sairmeuse, ils étaient plus de deux cents brailleurs devant le presbytère, qui criaient : Vive monseigneur, vive M. le duc de Sairmeuse!...

C'est bien là ce qu'avait deviné M. d'Escorval.

— Voilà, en petit, l'ignoble comédie du roi à Paris, murmura-t-il. La bassesse et la lâcheté humaines sont semblables partout!...

Dependant Chanlouineau poursuivait :

— Enfin, fête complète!... Le diable avait sans doute prévenu les nobles des environs, car tous sont accourus... On dit que M. de Sairmeuse est le grand ami du roi et qu'il en obtient tout ce qu'il veut... Aussi, il fallait voir comment les autres lui parlaient!... Je ne suis qu'un pauvre paysan, moi,

— il disait « péсан » — mais jamais je ne me mettrais à plat devant un homme, comme ces vieux, si fiers avec nous autres, devant le duc... Ils lui léchaient les mains... Et lui se laissait faire. Il se promenait sur la place avec le marquis de Courtomien...

— Et son fils?... interrompit Maurice.

— Le marquis Martial, n'est-ce pas?... Il se promenait aussi devant l'église, donnant le bras à Mlle Blanche de Courtomien... Ah! je ne sais pas comment il y a des gens pour la trouver jolie... une fille qui n'est pas plus grande que ça, si blonde qu'on dirait qu'elle a des cheveux morts sur la tête... Enfin!... ils riaient tous deux, ils se moquaient des paysans... On dit qu'ils vont se marier. Et même, ce soir, on donne un grand dîner au château de Courtomien en l'honneur du duc...

Il avait conté tout ce qu'il savait, il s'arrêta.

— Tu n'as oublié qu'une chose, fit M. Lacheneur, c'est de nous dire pourquoi tes habits sont déchirés comme si tu t'étais battu?...

Le robuste gars hésita un moment, puis brusquement :

— Je puis bien vous le dire tout de même, répondit-il. Pendant que Chupin prêchait, je prêchais aussi, et pas pour

Grand'rue 20.

migration

pour
le Nord et du Sud
meilleurs prix et conditions.
placements et passages, s'adres-
sés à l'agence générale

enbart, Bâle,

à nos agences :
55 rue de l'Hôpital;
rue Pépinet;
2 rue de Lausanne.

chantillons des meilleures
ines de Berne
gaz, fabricant, Bleibach.

e à vapeur.

agrandissement, on offre à
ine à vapeur avec sa chaudière
de 10 à 12 chevaux, en très
favorable. Cette machine peut
actionnement.

(M. Neukomm & Montandon,
bernois).

à Vuadens, achète plan-
ches bois dur et li-

demande

uite un jeune homme
s, de 15 à 18 ans, sachant
courant des travaux de com-
mer 5 vaches. S'adresser à
guide, à La Brévine (Neu-

DEMANDE

de 16 à 20 ans comme do-
maine pour un petit domaine.
chent traire et faucher.
on dans un mois si cela

agence de publicité Haasen
ille.

XXXXXXXXXX

seul vrai

au goudron

soufre

abriqué par
Cie, fournisseurs de cour-
sede et Zurich,

es autres spécialités de ce
pte guérison des maladies
avant deux ou trois fois par
il rend la peau fraîche et
même un excellent préser-
tagions et les refroidisse-

des contrefaçons. >

primerie de la Gruyère, à
es la pièce.

XXXXXXXXXX

ménage

en pension un ou deux pe-
soins garantis.
ence Haasen & Vogler

nde à acheter

des timbres anciens

ngers, si possible sur let-
M. Edouard de Gottrath,

ouer :

appartement situé au

issant 1^{re} une belle vue, com-
s, cuisine et dépendances.
ence de publicité Haasen
ulle.

COLAT

UCHARD

SOLUBLE

ELLE QUALITÉ

LENTE PRIX

MODÉRÉS

TROUVE

RTOUT.

enz, imprimeur-éditeur.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le tunnel du Simplon. — M. Charles Malot publie dans le *Journal des Débats* un article relatif au percement du Simplon considéré au point de vue militaire. On ne lira pas sans intérêt les conclusions de l'écrivain français :

« Ne craignons pas de répéter, il importe de ne point s'exagérer les avantages, — ou, réciproquement, les inconvénients stratégiques de ces grands percements de montagnes et du tunnel même du Simplon, non plus que d'aucun des autres tunnels internationaux. Ceux-ci ne sont rien moins que des « voies d'invasion », ainsi qu'on l'a souvent prétendu, — à la condition, comme de juste, d'être toujours soigneusement observés et gardés. Celui qui semblerait devoir faire courir le plus sérieux danger aux deux pays qu'il unit directement, le tunnel du Mont-Cenis, ne cause certainement pas plus d'inquiétude, ni d'espoir, à l'état-major français qu'à l'état-major italien; au moyen d'un système de destruction partielle préparé d'avance, il est facile, à la première complication, à la première alerte, d'obstruer l'une ou l'autre entrée pour un temps déterminé, de façon, par exemple, à ce que la circulation ne puisse être rétablie avant six mois, neuf mois ou un an, — car, même par ce temps de chauvinisme étroit et brutal, personne n'oserait réclamer la destruction totale, bien inutile, d'aussi colossales œuvres d'art. Il faut être imaginaire et nerveux comme... un Anglais pour se figurer une armée débouchant « à l'improviste » par ces longs et noirs boyaux où un bataillon ne circulerait pas à l'aise et où il ne s'engagerait pas surtout sans une légitime appréhension, à pied ou en wagon, assuré qu'il serait d'être, à la sortie, mitraillé et refoulé de la belle manière.

Donc, à moins d'une inconcevable incurie, la situation stratégique ne serait pas plus modifiée au détriment de la Suisse, et subsidiairement de la France, qu'elle ne l'a été au détriment de la France ou de l'Italie par celle de la ligne du Mont-Cenis, qu'elle ne l'a été au détriment de l'Angleterre par l'exécution d'un canal sous-marin du Pas-de-Calais. La Confédération helvétique, si jalouse de son indépendance et si soucieuse de sa neutralité, n'eût certainement pas autorisé le percement du Gothard si elle avait cru livrer par là une des « clefs » du pays, et encore moins autorisé la reprise des pourparlers relatifs au tunnel du Simplon, si elle n'était assurée de pouvoir en interdire absolument l'usage militaire, le cas échéant. Ce n'est pas que les vallées de la Diveria et de la Saltine ne restent une excellente ligne d'invasion d'Italie en Suisse; mais c'est la route construite sous Napoléon et non le chemin de fer à construire, qui la constitue, et, fort heureusement, la première est aussi facile à défendre que le serait le dernier.

Ce serait bien mal connaître, en effet, notre grand capitaine que de s'imaginer qu'il ait ordonné l'établissement de la route qui inaugura, on peut le dire, l'ère des grands travaux publics dont s'honore le 19^{ème} siècle, sans s'être préoccupé des facilités qu'elle pourrait fournir éventuellement à une offensive dirigée contre la France.

De fait, la splendide gorge de Gondo est si profonde, si étroite, si sauvage, qu'un autre général du

le même saint... Encore un peu, et je faisais manquer son coup. Le coquin a couru tout rapporter. Aussi, en traversant la place, le duc s'est arrêté devant moi : « Tu es donc une mauvaise tête ? » m'a-t-il dit. J'ai répondu que non, mais que je connaissais mes droits. Alors il m'a pris par ma cravate, et il m'a secoué en me disant qu'il me corrigerait et qu'il me reprendrait ses vignes... Saint bon Dieu !... Quand j'ai senti la main de ce vieux, tout mon sang n'a fait qu'un tour... Je l'ai empoigné à bras le corps !... Heureusement on s'est jeté à six sur moi et j'ai été obligé de lâcher prise... Mais qu'il ne s'avise jamais de venir rôler autour de mes vignes !... Ses poings se crispaient, toute sa personne menaçait; le feu des révoltes flambait dans ses yeux.

Et M. d'Escorval se taisait, épouvanté de ces haines si imprudemment allumées, et dont l'explosion, pensait-il, serait terrible... Mais M. Lacheneur s'était redressé.

— Il faut que je regagne ma mesure, dit-il à Chanlouineau, tu vas m'accompagner, j'ai un marché à te proposer...

M. et Mme d'Escorval, stupéfaits, essayèrent de le retenir; mais il ne se laissa pas fléchir, et il sortit entraînant sa fille. Pourtant Maurice ne désespérait pas encore.

Marie-Anne lui avait promis qu'elle l'attendrait le lendemain dans le bois de sapins qui est au bas des landes de la Rèche.

VII

Lorsqu'il disait quelles démonstrations avaient accueilli M. le duc de Sairmeuse, Chanlouineau restait au-dessous de la vérité.

Chupin avait triché le secret de chauffer à blanc l'enthousiasme de commande des paysans si froids et si calculateurs qui l'entouraient.

C'était un dangereux gredin, ce vieux maraudeur, pénétrant et cantuleux, hardi comme qui n'a rien, patient autant qu'un sauvage; enfin, un de ces coquins complets et tout d'une venue, tels qu'on n'en trouve qu'un fond de la campagne.

génie moins hardi que Chasseloup-Laubat, écrivait, en l'an V, que « projeter une route à voitures dans l'étendue de cette gorge, après l'avoir vue, serait un acte de démence »; la gorge de Gondo est bien un de ces passages dont on a pu dire qu'« une poignée d'hommes y arrêterait une armée ».

Une armée d'invasion y passa pourtant sans être arrêtée, pas bien longtemps après, celle du général autrichien Frimont, en juin 1815, mais c'est qu'il n'y avait absolument personne pour lui disputer la route, pas même une simple escouade; il n'est pas à craindre qu'un pareil fait se renouvelle depuis que les Suisses ont organisé défensivement, en 1830, la galerie de Gondo et celle d'Agaby, qui la précède. Dans ces derniers temps, d'ailleurs, ils ont fait mieux encore; désireux de fermer hermétiquement, non seulement le passage du Simplon, mais encore celui du Grand-Saint-Bernard, ils ont construit à St-Maurice, au débouché commun des deux routes, des fortifications non moins bien comprises que celles qui défendent le massif du Gothard. Là viendraient évidemment se briser les efforts des Italiens, et ceux-ci le comprennent si bien qu'ils se garderont vraisemblablement de les diriger sur le front sud des frontières suisses. Aucun « barrage » ne peut se comparer à celui-là, car nulle part « l'art et la nature » n'ont pu s'entraider à ce point.

Sans doute, les admirateurs de la belle nature n'y trouveront pas leur compte; toutes ces défenses, tous ces massifs de granit hérissés de coupes, toutes ces lignes menaçantes d'embrasures déjà garnies de leurs canons et de meurtrières prêtes à l'être de fusils dernier modèle; toutes ces chambres de mines, toutes ces portes de fer, tous ces écriteaux criant à chaque pas : « Défendu... » « Verbot... » « Vietato... »; enfin tous ces « Alpins » nouveaux, fantassins ou artilleurs, montant fièrement la garde sur les ouvrages ou aux abords et donnant, grâce à une adroite combinaison des périodes d'instructions, l'illusion de l'armée permanente dont la Suisse a réussi à se passer jusqu'ici, — tout cela arrache le touriste à la contemplation sentimentale des pics et des gorges et le ramène à la brutale réalité des temps présents. Pourtant, s'il est et tient à rester citoyen de la « libre Helvétie », il ne peut que regarder avec satisfaction ces travaux « utilitaires » qui attestent la sage prévoyance de son gouvernement et j'ajouterais que, s'il était Français, il aurait presque autant de raison d'y applaudir. *Primo vivere!*...

Zurich. — M. Wipf, ancien conseiller d'Etat, est mort.

Berne. — Gessenay a son marché d'enfants, institution en vertu de laquelle les enfants pauvres et les orphelins sont répartis, pour un certain nombre d'années, entre des familles désignées d'avance. Il faut ajouter que ces « esclaves blancs » ne sont pas trop à plaindre et qu'ils sont, pour la plupart, fort bien traités dans les familles qui les recueillent.

Ce mode de faire est en usage dans tout le canton de Berne et est soumis à une loi cantonale, dont on blâme cependant plusieurs dispositions, à commencer par ce faux air de marché humain.

Les enfants, garçons et filles, sont, en effet, examinés et choisis par le propriétaire foncier qui doit en prendre un, pour une durée variant suivant la valeur des immeubles qu'il possède dans la commune.

On le craignait, et cependant on ne le connaissait pas complètement.

Toutes les ressources de son esprit, il les avait jusqu'alors dépensées misérablement à côtoyer, sans y tomber, les précipices du Code rural.

Pour se garder des gendarmes et pour dérober quelques sacs de blé, il avait dépensé des trésors d'intrigue à faire la fortune de vingt diplomates.

Les circonstances, il le disait souvent, l'avaient mal servi. Aussi est-ce désespérément qu'il s'accrocha à l'occasion rare et unique qui se présentait.

Comme de juste, ce rusé gredin n'avait rien dit des circonstances qui entouraient la restitution de Sairmeuse.

Les paysans ne connurent par lui que le fait brutal dont il allait semant la nouvelle de groupe en groupe.

— M. Lacheneur a rendu Sairmeuse, disait-il. Châteaun, bois, vignes, terres à blé, il rend tout !...

C'était plus qu'il n'en fallait pour bouleverser tous ces propriétaires de la veille.

Si M. Lacheneur, cet homme si puissant à leurs yeux, se jugeait assez menacé pour aller au-devant d'une revendication, que ne devaient-ils pas craindre, eux, pauvres diables, sans appui, sans conseils, sans déf' nse ?

On leur affirmait que la loi allait les trahir, qu'un décret se préparait qui rendrait comme des chiffons de papier leurs titres de propriété, ils ne virent de salut que dans la générosité de M. de Sairmeuse, cette générosité que Chupin faisait briller devant leurs yeux comme un miroir à alouettes.

— Quand on n'est pas le plus fort, comme l'ormeau, disaient les orateurs de leurs délibérations, on plie comme l'osier, qui se relève quand l'orage est passé.

Et ils pliaient... Et leur soi-disant enthousiasme débordait avec un délire d'autant plus extravagant que la rancune et la peur s'y mêlaient.

A bien écouter, on eût reconnu dans certains cris l'accent de la rage et de la menace.

C'est encore une particularité de la loi, qui ne tient pas compte de la fortune mobilière dans la répartition. La charge d'assistance incombe aux détenteurs du sol, même grevé d'hypothèques. D'après leur fortune terrienne, ils doivent héberger, nourrir et vêtir un enfant pendant un, cinq, dix ou même vingt ans consécutifs. Ils sont cependant autorisés, sous leur responsabilité, à le mettre en pension chez des tiers, s'ils ne peuvent pas le recevoir chez eux.

Les propriétaires sont pris à tour de rôle, par ordre alphabétique, et ne peuvent pas se refuser à cette obligation.

— Lundi, vers 2 h., Emile Hirschy, domestique chez M. Arsène Délémont, tenancier du restaurant du « Mexique » à Délémont, entr'ait dans la salle à boire pour se faire servir un petit verre. Pendant que Mme Délémont lui versait la liqueur qu'il avait demandée, Hirschy sortit tout d'un coup un revolver de sa poche et en déchargea un coup dans l'oreille gauche de la malheureuse femme qui tomba pour ne plus se relever. Puis Hirschy se tira un coup de revolver dans la tête et tomba également raide mort.

La servante accourue au bruit ne trouva que deux cadavres étendus sur le plancher.

L'autorité préfectorale a fait une enquête préliminaire de laquelle il paraît ressortir que le meurtrier ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales. Il était en service dans la maison depuis plus de 7 ans et sa conduite n'avait donné lieu à aucune plainte. Cependant, depuis quelques jours, il avait des allures bizarres; il prétendait toujours que des malfaiteurs rôdaient autour de la maison. Au moment où le crime a été commis, Mme Délémont, Hirschy et la servante étaient seuls à la maison. M. Délémont était allé chercher du bois dans la forêt; un de ses enfants l'accompagnait et un autre était à l'école. Le meurtrier et sa victime étaient l'un et l'autre âgés d'une quarantaine d'années.

Bâle. — Un épicier de Bâle s'était lié d'amitié avec un voyageur de commerce auquel il ne tarda pas à faire d'importantes commandes de diverses marchandises. L'autre jour, le moment de régler la facture étant arrivé, une discussion s'engagea. L'épicier, rendu furieux par la contradiction, s'empara d'un énorme couteau à fromage et menaça son interlocuteur de le découper comme un vulgaire gruyère.

Devant l'imminence du péril, le voyageur sortit un revolver de sa poche et le braqua sur l'épicier. Celui-ci, pris de frayeur, fit un brusque saut en arrière et s'en alla tomber dans un baquet de mélasse dont on eut toutes les peines du monde à le retirer. La police prévenue conduisit au poste le porteur du revolver.

Schaffhouse. — Mercredi a commencé devant le tribunal cantonal le procès intenté au gendarme qui, il y a quelques semaines, avait, à Merisshausen, dans l'exercice de ses fonctions, tué un jeune homme. Le ministère public requiert six mois de prison. Le tribunal n'a pas encore prononcé, mais il a ordonné la mise en liberté provisoire du gendarme.

Argovie. — La foire au bétail qui avait lieu mercredi, a été troublée par un télégramme de Zurich annonçant qu'un des troupeaux qui y avaient été amenés était atteint de surlangue et de piétain. Ce troupeau a été immédiatement isolé, mais la panique produite par cet incident parmi les propriétaires de

Enfin, comme il est rare que l'homme des campagnes, travaillé de défiances, ne garde pas une arrière-pensée, chacun d'eux se disait à part soi :

— Que risquons-nous à crier : « Vive M. le duc ! » Rien, absolument. S'il se contente de cela pour tout loyer, bon ! S'il ne se contente pas, il sera toujours temps de voir à trouver autre chose.

Là-dessus, ils clamaient à s'égosiller... Et tout en savourant son café dans la petite salle du presbytère, le duc se laissait aller à son ravissement.

Il devait, lui, le grand seigneur du temps passé, l'incorrigible et l'incorrigible, l'homme des grotesques préjugés et des illusions obstinées, il devait prendre pour argent comptant les acclamations, fausses monnaie de la foule, « véritable monnaie de singe », prétendait Chateaubriand.

— Que me chiez-vous donc, curé ? disait-il à l'abbé Midon. Comment avez-vous pu me peindre vos populations comme mal disposées pour nous ? Ce serait à croire, jarnibien ! que les mauvaises dispositions n'existent que dans votre esprit et votre cœur.

L'abbé Midon se taisait. Qu'eût-il pu répondre ?...

Il ne concevait rien à ce revirement brusque de l'opinion, à cette allégresse soudaine, succédant au plus sombre mécontentement.

— Il y a quelqu'un sous tout ceci !... pensait-il.

Ce quelqu'un ne tarda pas à se révéler.

Enhardi par son succès, Chupin osa se présenter au presbytère.

Il s'avança dans le salon, l'échine arrondie en cerceau, humble, rampant, l'œil plein des plus viles soumissions, un sourire obséquieux aux lèvres.

Et, par l'entre-bâillement de la porte, on apercevait dans l'ombre du corridor le profil peu rassurant de ses deux fils.

Il venait en ambassadeur, il le déclara après une interminable litanie de protestations. Il venait conjurer « le seigneur » de se montrer sur la place.

(A suivre)

bétail et les acheteurs cela. Un grand nombre de médiatement emmenées annulées.

Vaud. — Samedi, quelques villages se donnaient Bret pour la soirée : il y avait une personne ne pensant qu'un jeune E. R., de Rivaz, avec beaucoup de peine sauvé; il n'en fut pas de doux, âgé de 22 ans, qui peine eut-il fait 50 mètres dre ses camarades, qu'il même endroit que le jour aperçut. Son corps n'était main. Il était à une prof...

— Le tramway électrique lon a transporté l'année geurs, soit 93,021 de plus tes ont été de fr. 250,000 en 1895; l'augmentation...

— Le comité libéral mardi soir, a repoussé le dical pour les prochaines. Il propose de s'en remettre premier tour de scrutin portion de députés à droit. Un comité mixte ensuite une liste définitive tification des électeurs...

Valais. — Un jeune très estimé dans la chasse qu'il avait posé fit partir (la détente est épine). La charge tout net.

ETR

Allemagne. — Le cutta à Hambourg, a été port, quelques cas de bord.

D'après une communication était parti de Calcutta des. En route, le pilote autres cas de maladie par des fatigues excessives.

CANTON

Caisse hypothécaire veillance de la Caisse de bourg a approuvé, courant, le bilan et le l'année 1896.

Ce dernier compte bénéfice de...

solde reporté de 1895...

Il est fait de cette s...

Dividende aux action soit fr. 23 par action...

Amortissement du de conversion des cédu Report à compte no...

Le dividende est p...

chet, à raison de 23 f...

coupon N° 14.

La Directe. — I...

à 45,000 fr. sa subve...

Neuchâtel-Berne. La...

a voté une subvention...

la ligue passe par Lau...

Les tres sont prévenues qu'elles Pour refendre les bûches...

!! Grand s Pour compléter na...

qu-iques membres sont...

préfère les fortes aux jo...

d'admission et répétiti...

lundi.

bétail et les acheteurs ne s'est guère calmée pour cela. Un grand nombre de pièces de bétail ont été immédiatement emmenées et des ventes faites ont été annulées.

Vaud. — Samedi, quelques jeunes gens de plusieurs villages se donnaient rendez vous sur le lac de Bret pour la soirée : il y avait un peu de brouillard ; personne ne pensait qu'un drame allait se passer ; le jeune E. R., de Rivaz, disparut un instant ; mais avec beaucoup de peine et d'énergie, il put être sauvé ; il n'en fut pas de même du jeune C. K., à Puidoux, âgé de 22 ans, qui arrivait en retard seul ; à peine eut-il fait 50 mètres dans l'intention de rejoindre ses camarades, qu'il disparut à son tour dans le même endroit que le jeune R. et personne ne s'en aperçut. Son corps n'a été retrouvé que le lendemain. Il était à une profondeur de quinze mètres.

— Le tramway électrique Vevey-Montreux-Chillon a transporté l'année dernière 1,506,290 voyageurs, soit 93,021 de plus qu'en 1895, et les recettes ont été de fr. 250,315,15 contre fr. 237,308,90 en 1895 ; l'augmentation est ainsi de 13,000 fr.

— Le comité libéral du cercle de Lausanne, réuni mardi soir, a repoussé les propositions du comité radical pour les prochaines élections au Grand Conseil. Il propose de s'en remettre aux électeurs pour le premier tour de scrutin, afin de déterminer la proportion de députés à laquelle chaque parti aura droit. Un comité mixte désigné à l'avance établira ensuite une liste définitive qui sera soumise à la ratification des électeurs au deuxième tour de scrutin.

Valais. — Un jeune homme de Saint-Gingolph, très estimé dans la contrée, retirant son fusil de chasse qu'il avait posé, tout armé, sur une haie, le fit partir (la détente était restée accrochée à une épine). La charge toute entière l'atteignit, et le tua net.

ÉTRANGER

Allemagne. — Le voilier *Piric*, venant de Calcutta à Hambourg, a été mis en quarantaine dans le port, quelques cas de maladie ayant été signalés à bord.

D'après une communication officielle, ce navire était parti de Calcutta le 27 septembre, sans maladies. En route, le pilote a succombé à la phtisie, les autres cas de maladie sont dus à l'épuisement causé par des fatigues excessives.

CANTON DE FRIBOURG

Caisse hypothécaire. — Le Conseil de surveillance de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg a approuvé, dans sa séance du 18 janvier courant, le bilan et le compte Profits et Pertes pour l'année 1896.

Ce dernier compte balance par un bénéfice de Fr. 154213 59

solde reporté de 1895 compris.

Il est fait de cette somme l'emploi suivant :

| | |
|---|----------------------|
| Dividende aux actions fr. 4,60 %, | |
| soit fr. 23 par action | Fr. 138000 — |
| Amortissement du compte : Frais | |
| de conversion des cédules en 1895 | Fr. 15000 — |
| Report à compte nouveau | > 1213 59 |
| Somme égale, | Fr. 154213 59 |

Le dividende est payable dès ce jour à notre guichet, à raison de 23 fr. par action, contre remise du coupon N° 14. (Communiqué.)

La Directe. — La commune de Chiètres a porté à 45,000 fr. sa subvention en faveur de la directe Neuchâtel-Berne. La commune bourgeoise de Laupen a voté une subvention de 40,000 fr., à condition que la ligue passe par Laupen.

Les tresseuses

se prévenues qu'elles trouveront des fers pour refendre les bûches chez Mme **Barbey-Nicollier**, sous la Croix-Blanche, à Bulle.

!! Grand succès !!

Pour compléter un orchestre nocturne, quelques membres sont encore demandés. On préfère les fortes aux jolies voix. — Examen d'admission et répétition le dimanche et le lundi.

Une conférence a eu lieu mercredi, à l'Hôtel de Bienne, à Bienne, entre le comité d'initiative bernois pour la ligne directe Berne-Neuchâtel et les délégués neuchâtelois, en vue de discuter le tracé et la participation financière du canton de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat neuchâtelois sera représenté à cette conférence par MM. Comtesse, Berthoud et Morel et par M. Hotz, ingénieur cantonal.

Accident mortel. — Mardi matin, vers onze heures, un triste accident est arrivé à Praletaz, près Marly. Le nommé Jacob Bongard, de St-Antoine, beau fils de Joseph Schaller, était occupé avec deux domestiques à abattre des foyards dans la forêt située près de la Gérine. La chute d'un arbre ayant entraîné un autre arbre qui se trouvait seulement appuyé, ce dernier, en s'abattant, a malheureusement atteint Jacob Bongard qui a eu la tête écrasée. La victime, âgée d'environ trente-quatre ans, laisse une jeune veuve éplorée et trois enfants en bas âge. C'était un homme très estimé qui sera vivement regretté des habitants de Marly.

Un des domestiques, qui a été aussi renversé par la chute de cet arbre, a failli subir le même sort.

Cadavre. — On lit dans le *Confédéré* : Nous recevons une lettre de Romont au sujet du cadavre découvert jeudi soir dans un fenil à Villars-St-Pierre, et dont toute la presse a parlé, en disant qu'il y avait eu suicide.

Or les bruits les plus contradictoires circulent dans la contrée et l'on prétend qu'on se trouverait plutôt en présence d'un crime que d'un suicide.

On demande à cet égard divers éclaircissements à laquelle la Préfecture de la Glâne ne manquera pas de répondre.

Serait-il vrai que la levée du cadavre n'aurait eu lieu que le lendemain du jour où le cadavre a été découvert ?

Est-il vrai que l'on ait distribué immédiatement les vêtements du cadavre aux pauvres ?

Le corps du malheureux au lieu de recevoir une sépulture convenable, aurait-il été livré à la Clinique de Lausanne ?

Pourquoi a-t-on procédé aussi sommairement ?

Nous attendons quelques explications, car la contrée serait heureuse d'être édifiée sur cette triste affaire.

J. Pernet. — On annonce de Romont la mort d'un excellent citoyen, M. *Joseph Pernet*, négociant âgé de 67 ans. C'était un libéral de la vieille roche, négociant actif et rompu aux affaires, un père de famille modèle et un parfait administrateur ; qui ne se rappelle cette physionomie vive, aux yeux étincelants, cette rondeur de caractère et sa finesse en affaires ?

Le parti libéral romontois perd un de ses meilleurs soutiens, lequel laisse heureusement des fils qui sauront à tous égards suivre les traditions paternelles.

GRUYÈRE

Décès. — On annonce le décès de Mme Ruffieux, née Murith, tenancière de l'hôtel-pension de la *Fleur de Lys*, à Gruyères, décès survenu dans la matinée de dimanche.

Rose Ruffieux a rempli pendant un grand nombre d'années les fonctions de maîtresse d'école dans sa ville natale de Gruyères, où elle forma toute une pépinière de bonnes élèves.

La neige. — Nos campagnards ont enfin obtenu un commencement de satisfaction la nuit dernière.

La nouvelle couche de neige depuis longtemps espérée est venue reblanchir la campagne, recouvrir les parcelles de terrain qui commençaient à user la nappe blanche et surtout, suprême avantage, rafraîchir la « trace » aux traîneaux.

La circulation encore aisée en rase campagne devenait de plus en plus pénible au travers des villes et villages. Sans avoir tout corrigé selon les vœux des

voituriers la dernière nuit leur a apporté un acompte. Souhaitons que le même temps se maintienne, du moins pour un jour ou deux.

Grave accident. — Un bien grave accident est arrivé à Broc, mercredi matin, à M. François Ruffieux, le tenancier bien connu de l'Hôtel de Ville de cette localité, et à son épouse.

M. et Mme Ruffieux partaient en véhicule pour venir prendre, à Bulle, le train de 10 h. 40 et — ironie du sort — pour aller rendre visite à un malade du côté de la Glâne.

Ils venaient à peine de monter en traîneau que le cheval prit peur ; avant même de sortir du village il s'emballa à tel point que le traîneau vint heurter avec une extrême violence à l'escalier de l'hôtel de la Grue où il fut littéralement réduit en petits morceaux. Mme Ruffieux a été relevée avec une jambe cassée et plusieurs contusions graves, M. Ruffieux avec un genou démis et des plaies à la tête. M. le Dr Pégaitz nous a dit que les malheureuses victimes allaient relativement bien, mais qu'on n'avait pas lieu pour le moment de se montrer rassuré contre toute complication.

Le cocher, qui tenait les rênes tendues et serrées, doit probablement à celles-ci, par lesquelles il a été projeté à distance, de s'en être tiré sain et sauf.

Cette nouvelle a sensiblement ému nos populations, parmi lesquelles les époux Ruffieux comptent autant d'amis que de clients.

Usine électrique. — On écrit à la *Gazette de Lausanne* :

Les travaux de l'usine électrique de Montbovon ont commencé en juillet dernier ; le 31 décembre, à 8 heures du soir, la ville de Romont resplendissait de l'éclat des lampes électriques alimentées par les dynamos de l'usine de Montbovon, éloignée de 32 kilomètres.

L'installation de première période, actuellement en activité, se compose de deux turbines de 300 chevaux chacune, accouplées directement à deux dynamos de même puissance, engendrant du courant à quatre mille volts. L'énergie électrique est distribuée dans un cercle de soixante kilomètres de rayon ; pour les centres de distribution les plus éloignés de l'usine génératrice, la tension dans la ligne est portée à quinze mille volts. Aux lieux d'utilisation de l'énergie, le courant à haute tension est transformé en courant à basse tension ne présentant aucun danger.

Incendie à Gstaad. — Mardi, vers midi, l'étage supérieur de la maison d'école de Gstaad a été incendié sans qu'on ait pu découvrir les causes de ce sinistre.

Proverbes agricoles.

Ne te fie pas aux serments des marchands et des mendians.

Quand tu achètes un cheval ou un bœuf, ouvre les yeux ou tu ouvriras ta bourse.

La propreté donne de l'éclat à l'habit grossier.

Le meilleur procès est une mauvaise affaire.

Un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.

Procès et cabaret sont les chemins qui conduisent à la misère.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHION.

Aux personnes sujettes aux humeurs

ou atteints de dartres, feux du visage, boutons, ulcères, glandes, qui ont besoin d'un bon dépuratif, nous leur conseillons la cure du Sirop de brou de noix de **FRED. GOLLIEZ**, pharmacien, à Morat ; seul véritable avec la *marque des Deux Palmiers*. En flacons de 3 fr. et en bouteilles de 5 fr. 50 dans les pharmacies. Refusez les contrefaçons.

Dépuratif essentiellement reconstituant et fortifiant

Grand café de l'hôtel de la Croix-Blanche. **Samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 janvier**, à 8 heures du soir, dimanche à 3 heures :

Grandes et brillantes représentations

de gymnastique, équilibre, jonglage, danse, entrées de clown données par la célèbre troupe **NOCK** 16 numéros des plus variés.

Pour terminer chaque représentation, **grande pantomime** exécutée par la troupe entière. **Entrée libre.**

Se recommande LA DIRECTION : **NOCK**

Foin et regain.

Environ 4000 pieds de foin et regain à vendre à distraire. S'adresser à l'auberge du Renard, à Villarvolard.

A louer :

En ville, une chambre meublée. S'adresser à Ch. MOREL, nég.

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de la Gruyère.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

Entreprise générale de distribution pour eau, gaz et vapeur

Porte Saint-Martin.

CHARLES ISOZ

Maison J.-J. Mercier.

Téléphone N° 264.

— LAUSANNE —

Téléphone N° 264.

Travaux en tous genres, concernant spécialement l'appareillage, canalisation pour haute et basse pression, en fer, fonte et plomb. Captations de sources, construction de réservoirs, amenée d'eau, distribution et installations au complet pour hôtels, hôpitaux, villages, villes.

Installations de bains, buanderies, douches, therme-siphons, fourneaux pour hôtels sur commande. Chauffage de vapeur et à eau chaude, chauffage de serres.

Appareils pour water-closets en tous genres, systèmes anglais et français. Cabinets de toilette, baignoires, lavabos, urinoirs, siphons, cuvettes en grès, porcelaine ou fonte émaillée.

Plaques en fonte émaillée avec inscriptions sur commande. — Pompes, robinetterie, tuyaux pour arrosage, hydrants, etc.

Entretien et réparations. — Devis et renseignements. — Force motrice.

MISES DE BOIS

La commune d'Estavannens vendra en mises publiques, le mercredi 27 janvier prochain, un certain nombre de numéros de frènes, situés sur la grève, vis-à-vis du chalet des Rez, et quelques numéros de plantes à billons entre la Riddiffermannaz et la Longeplanche. Rendez-vous des mises à la Longeplanche à 1 h. après midi.
Par ordre :
Le Secrétariat communal.

Maison à vendre.

Un grand bâtiment en bois, en bon état, situé à Riaz, comprenant habitation, grange, écurie et remise, est à vendre pour être emporté.
S'adresser à M. Michel MAGNIN, à Riaz, ou à M. Joseph PROGIN, à Bulle.

Grand choix de

CAFÉ GRILLÉ

au magasin de comestibles
Louis Treyvaud,
BULLE, Grand'rue 38, BULLE

Un commerçant

de la place de Bulle demande à emprunter pour 4 mois 1000 fr. avec intérêt 10 %, contre garantie, s'il le faut.
S'adresser à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

On désire reprendre un café

à Bulle ou dans les environs. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Dimanche 24 janvier 1897 :

Cassée

A L'AUBERGE DE MARSENS
Invitation cordiale.
Théodore CHATTAGNY

Cassée

à l'auberge de la Maison de Ville à Vuippens,
le mardi 2 février prochain.
Invitation cordiale.
MENOUD, aubergiste.

Cassée

à l'auberge du Renard, à Villarvolard,
Dimanche 31 janvier,
AVEC CONCOURS DE MUSIQUE
Invitation cordiale.
BOURRET, Jacqu's, aubergiste.

CASSÉE

DIMANCHE 31 JANVIER
à l'auberge de Pont-la-Ville.
Invitation cordiale.
Alph. ROMANENS, aub.

CASSÉE

à l'auberge de la Cigogne à Gumeffens
Mardi 2 février 1897.
Invitation cordiale.
Irénée FRAGNIÈRE

Le **MAGGI**

en flacons est aussi en vente chez Ph. Dubas, négociant, Bulle.

Les flacons d'origine de 90 c. sont remplis à nouveau pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

MEUNERIE AGRICOLE
Barbey-Nicollier, Bulle.

Maïs moulu. Froment et moitié comprimés.
Farine spéciale pour engrais.
AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN
Gros et détail. — Prix réduits.

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 12 décembre, mon commerce de

LIBRAIRIE — PAPETERIE

est transféré dans la maison de Phoirie Calybite BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.

Grand choix de baguettes pour encadrement de tableaux.

CH. MOREL

Grande salle de l'hôtel des Alpes, Bulle.

Dimanche 24 janvier, à 8 h. du soir :

PROJECTIONS LUMINEUSES

Une ascension à la Jungfrau, 4166 m., avec toutes ses péripéties et dans tous ses détails, pris d'après nature, en 100 tableaux environ.
Travail primé à l'Exposition nationale de Genève.
Spectacle unique dans son genre.
Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.
On peut se procurer des réservées à l'hôtel des Alpes.

COMMERCE DE FARINES

Maïs, son, avoine, blé comprimé.

ÉPICERIE — MARCHANDISES DE PREMIÈRE QUALITÉ AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MERCERIE
A la boulangerie ENDERLI, Tour-de-Trême.

A. PAPA

GYPSE — PEINTURE — DECORATION
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.
Domicile chez M. Paul MAGNIN, aux Halles, à Bulle.

J. VIALE, entrepreneur, à BULLE

Vente de matériaux de construction aux prix les plus réduits.

CIMENT de toutes provenances et marques, prompt, lent et artificiel.
CHAUX hydraulique, blutée, lourde, de Noiraigue et Virieux.
GYPSE et **PLÂTRES**. Tuiles diverses.
Ardoises du Valais et étrangères de tous numéros et dimensions.
Plots en ciment. **Cuvettes** pour W. C.
Tuyaux d'Aarau pour tout genre de conduites et de toutes grandeurs.

PAPETERIE — MAROQUINERIE

Grand choix de papeterie fine et ordinaire, carnets de poche en tous genres, portefeuilles, étuis à cigares, albums de timbres et photographies, etc., etc.
Articles d'école : Plumes, crayons, cahiers, ardoises, boîtes d'école, couleurs et de compas. Encre noire, violette, verte, rouge, à copier et pour documents, etc., etc.
Fournitures pour bureaux : Ephémères, agendas, registres, encriers, buvards, presses et livres à copier, cires à cacheter, enveloppes et papier poste en tous grandeurs et formats.
Divers : Notes et quittances imprimées, papier et cahiers de chant, musique et dessin. Etiquettes pour vins et liqueurs, envois, etc. Cartes à jouer, jeux de patience, lotos, dominos, etc. Porte-journaux.
Timbres en caoutchouc et métal, dateurs, numéroteurs, tampons inépuisables, porte-timbres, etc.
Spécialité de cornets et sacs en papier. — Tabacs et cigares fins et ordinaires.
Prix sans concurrence.

Amédée Tercier,
maison Peyraud, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

T. Pauchard-Blanc,
Tour-de-Trême.
Horlogerie. — Bijouterie.
Montres de 5 à 30 fr.
Réveils. — Régulateurs. — Pendules.
Prix exceptionnels.

A LOUER

An bas de la Grand'rue, un local pouvant servir d'atelier, de dépôt ou de magasin.
S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Contre la toux!

Plus de mille certificats prouvent la supériorité et l'excellente qualité des **Bonbons pectoraux Kaiser**, d'un effet curatif rapide et certain de la toux, l'enrouement, le catarrhe et l'engorgement. En paquets de 30 et 50 cent. dans les pharm. A. GAVIN et E. DAVID, à Bulle; PORCELET, à Estavayer.

L'agence suisse de placement

A. Moehr-Ridoux, Fribourg (Suisse), demande dès ce jour un grand nombre de bons vachers, bergers et employés de campagne des deux sexes.

Pour France et Suisse.

Joindre 20 cent. timbre-poste pour réponse.

Avec placement garanti.

Grande baisse sur les cafés.

| | |
|--------------------------------|-------|
| 5 kg. café, fort et bon goût | 8.40 |
| 5 kg. » extra fin et fort | 10.30 |
| 5 kg. » jaune, gros grain | 10.90 |
| 5 kg. » vert, perlé extra fort | 11.80 |

Garantie : on reprend ce qui ne convient pas.

J. Winiger, Roswyl, Winiger, au Bon-Marché, Rapperswyl.

On demande pour le 20 février prochain

un jeune domestique

de 16 à 20 ans, pour soigner quatre vaches et aider à travailler à la campagne. Bonnes recommandations exigées. S'adresser, par écrit, à M. Alfred Longchamp, Corsinges-Mézier (Genève).

Portraits d'après fotogr. S'adr. à M. Emile Vermot, horloger, rue St Pierre, Fribourg.

On demande

de suite une servante sachant bien tenir un ménage et connaissant les travaux de la campagne. S'adresser à Louis BÄHLER, aux Bayards (Neuchâtel).

On cherche

en ville ou de préférence hors de ville un appartement de deux ou trois chambres et cuisine pour y entrer de suite. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, qui renseignera.

A louer :

En ville, un bel appartement situé au soleil levant et jouissant d'une belle vue, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.



Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 6 mois, 3 fr. 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le

Les élections

Après dix huit mois de silence, la ville de Romont dont, mai 1895 a été invalide, célèbre recours, vient à son tour à notre goùt c'est au peuple et non à mer les conseils communaux.

Ce vote a eu lieu dimanche 24 janvier et c'est grâce à ce succès du parti gouvernemental au nouveau conseil communal libéral-indépendant l'avis et toute sa liste ont le dernier de nos candidats.

Liste libérale

1. Clément, Philippe
2. Comte, Louis fle
3. Corboz, Jules, ne
4. Comte, Gustave,
5. Pernet, Nicolas,
6. Chavaille, Jose
7. Forney, Victor,
8. Baud, Aimé
9. George, Emile

Les cinq premiers sont élus.
M. Grand, Louis, p
Isidore, syndic; Roba
Le dernier nom de la liste.

FEUILLETON

MONSIEUR

ÉMIL

— Eh bien !... Oni ! s'écria-t-il, me rendre aux désirs de ce marquis !
Il parut sur le seuil de la porte immense hurrah s'éleva, les piédestaux de l'air, les piédestaux n'avaient ou pareil fracas cassées au Bauf couronné.
Véritable grand seigneur, der sa froideur hautaine et commun — mais en réalité.
Si ravi qu'il chercha à fuir, un simple coup d'œil jeta sur lui avait appris que son état n'était pas intact.
Les lots détachés de l'immense fortune étaient d'une importance telle que le duc pensa qu'il serait donner ces misérables lotes entre quarante ou cinquante.
— Mes amis, cria-t-il, moi et mes descendants à vous avez achetés, il se son.
Par cette donation gracieuse, le comble sa population et la popularité de Ch de Chapin qu'il se dessinait.